

Changements structurels dans l'économie québécoise : regard sur la production et l'emploi

par : Henri-Claude Joseph

INTRODUCTION

À l'instar des autres économies industrialisées, l'économie du Québec connaît des transformations importantes, favorisées par l'internationalisation des marchés et accélérées par la mondialisation des échanges. La rapidité des progrès technologiques et la recherche constante d'amélioration de la compétitivité, dans un contexte de déréglementation accrue de secteurs industriels majeurs, amènent des modifications sensibles dans la composition des secteurs de production et l'organisation du marché du travail.

Premier d'un diptyque dont le second volet portera sur l'investissement et les exportations dans une édition ultérieure de *L'Écostat*, cet article étudie l'évolution de l'emploi et de la production des principales branches d'activités économiques, au Québec et au Canada, sous l'angle de la technicité. Plus précisément, après identification de chaque industrie dans son groupe de technicité, on analyse le comportement des groupes et des industries constituantes au cours des douze dernières années en situant :

- chaque groupe et ses industries constituantes par rapport à l'ensemble de leurs économies respectives;
- puis chaque industrie québécoise et canadienne par rapport à son groupe respectif;
- ensuite chaque industrie et groupe québécois par rapport à son correspondant canadien.

Enfin, on termine en présentant les variations enregistrées par chaque groupe et industrie depuis le début des années 80.

Identification des groupes de technicité

Une fois exclues l'agriculture, la chasse, la pêche, les entreprises publiques et les organismes religieux ou sans but lucratif, les industries sont réparties en quatre groupes selon leur niveau de technicité¹ indiqué dans l'encadré ci-dessous, en utilisant la classification du Conseil économique du Canada adaptée par Statistique Canada.

Haute technicité

Fabrication d'équipement de transport, communications, industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique, fabrication de produits électriques et électroniques, services médicaux, institutions financières, mines métalliques, services fournis aux entreprises, fabrication de machines, industrie chimique.

Technicité moyennement haute

Divertissements et loisirs, commerce, carrières et sablières, bâtiment et travaux publics, agences d'assurances et affaires immobilières, industries manufacturières diverses, services personnels et divers, combustibles minéraux, mines et puits de pétrole, transports, services miniers.

Faible technicité

Énergie électrique, gaz et eau, industrie du meuble et des articles d'ameublement, industrie du bois, fabrication de produits en métal, métaux de première transformation, bonneterie et industrie de l'habillement, industrie du tabac, industries des aliments et boissons, exploitation et services forestiers, fabrication de produits du pétrole et du charbon.

Technicité moyennement faible

Enseignement et services annexes, industrie textile, assureurs, mines non métalliques, industrie du papier et activités annexes, hébergement et restauration, entreposage, fabrication de produits minéraux non métalliques, imprimerie, édition et activités annexes, industrie du cuir.

Source : Statistique Canada, *L'observateur économique canadien* septembre 1992.

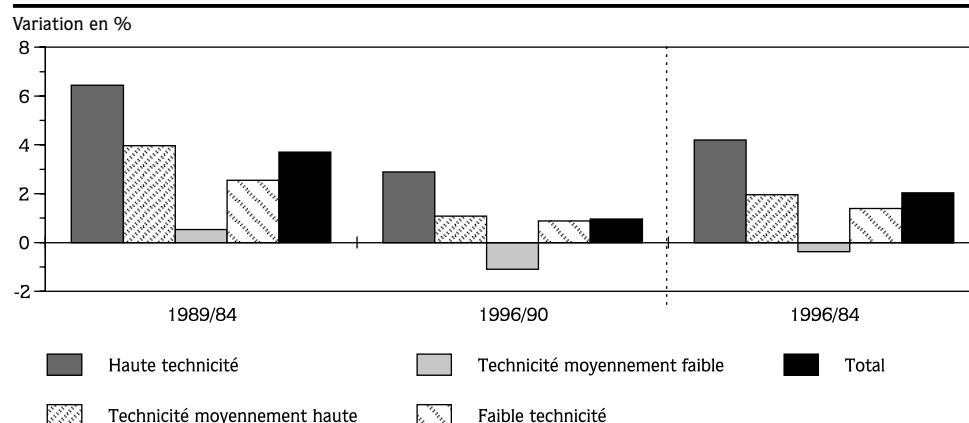
1. À cause des données manquantes en raison de l'exclusion des industries mentionnées ci-dessus et de la confidentialité pour certaines autres industries (carrières, industries du caoutchouc, du tabac, des combustibles minéraux, des mines, des puits de pétrole, des mines et produits non métalliques), le produit intérieur brut ou l'emploi des quatre groupes de technicité réunis n'égale pas le total de l'économie québécoise ou canadienne. Toutefois, dans ce texte, la contribution d'une industrie ou d'un groupe de technicité est estimée par rapport à l'ensemble de l'économie.

PRODUCTION

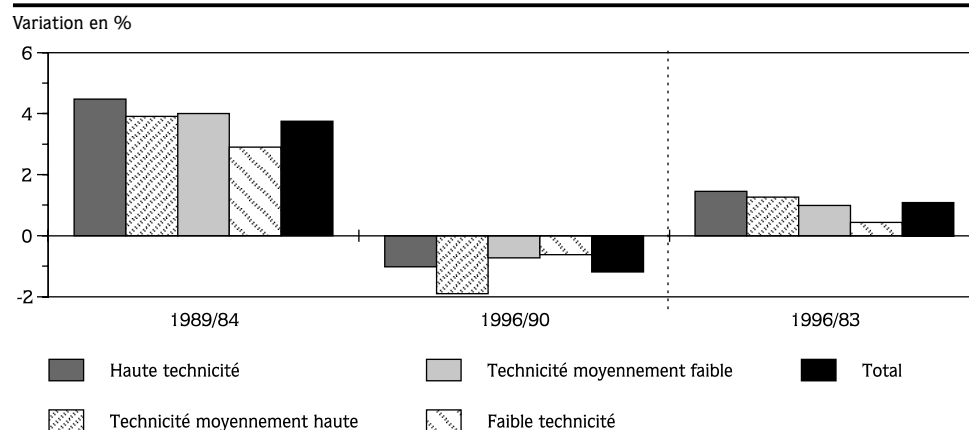
Comme l'indique le tableau récapitulatif à la fin de ce texte, au Québec comme au Canada, en proportion du PIB total, le groupe des industries à technicité moyennement haute est le plus important des quatre groupes considérés dans cette analyse, suivi dans l'ordre par les industries à haute technicité, à faible technicité et, en dernier lieu, à technicité moyennement faible. Sur la période de douze ans d'observation, la part du PIB total détenue par les indus-

tries à technicité faible et moyennement faible décroît également au Québec (de 22,2 % en 1984 à 19,5 % en 1996) et au Canada (de 18,5 % à 15,9 %), tandis que la part des industries à technicité haute et moyennement haute progresse pratiquement au même rythme dans les deux économies (de 47,3 % à 51,9 % au Québec et de 48,6 % à 53,4 % au Canada).

PIB au coût des facteurs, aux prix de 1986, selon le degré de technicité, Québec



PIB au coût des facteurs, aux prix de 1986, selon le degré de technicité, Canada



Les industries à haute technicité

La production des **industries à haute technicité** représente plus de 20,0 % du PIB total et s'y maintient tant au Québec qu'au Canada. Parmi les quatre groupes de technicité, il se révèle le seul au Québec dont la part du PIB augmente entre 1984 et 1996 (de 17,2 % à 22,1 %) et ce, légèrement plus vite qu'au Canada (où elle passe de 17,9 % à 22,3 %).

En 1996 par rapport à 1984, au Québec comme au Canada, aucune des dix industries de ce groupe ne connaît de baisse réelle de sa part du PIB total; au contraire, la majorité montre une progression. Les plus dynamiques se retrouvent davantage dans le secteur des services que dans le secteur manufacturier, et la croissance de leur proportion du PIB total, à une exception près, est plus marquée au Québec qu'au Canada. C'est le cas des services aux

entreprises (hausse de 1,8 point de pourcentage au Québec contre 1,3 point au Canada) ou des communications (hausse de 1,8 point contre 1,5 point), l'exception étant la fabrication des produits électriques et électroniques (hausse de 0,5 point au Québec mais de 1,0 point au Canada).

En outre, tandis qu'au Canada les trois principales industries sont les mêmes en 1996 qu'en 1984, au Québec la fabrication d'équipement de transport passe de la quatrième place en 1984 à la troisième en 1996 et la fabrication des produits électriques et électroniques, de la septième place à la cinquième.

À l'intérieur même des industries de haute technicité, les seules industries dont la part dans le PIB du groupe progresse sont les services aux entreprises (hausse de 3,3 points de pourcentage au Québec et de 2,1 points au Canada), les communications (4,0 points au Québec et au Canada), et la fabrication des produits électriques et électroniques (seulement 0,6 point au Québec contre 2,9 points au Canada).

En regard de sa contrepartie canadienne, la production du groupe québécois des industries à haute technicité conserve tout au long de la période, la même importance relative. Pourtant, des dix industries du groupe, plusieurs voient leur part et leur positionnement de 1984 dans l'ensemble canadien se modifier sensiblement en 1996. Ainsi, les services médicaux et les services aux entreprises, respectivement quatrième et cinquième dans le contexte canadien en 1984, montent en troisième et première places en 1996. Par contre, l'industrie chimique et la fabrication des produits électriques et électroniques, premier et deuxième en 1984, reculent en quatrième et sixième positions en 1996.

Au cours de cette période d'une douzaine d'années, la production du groupe des industries à haute technicité au Québec croît beaucoup plus rapidement (4,2 % en moyenne) que le PIB total (2,0 %). La croissance, rapide durant la seconde moitié des années 80 (6,4 % contre 3,7 % pour le PIB), ralentit de 1992 à 1996 (5,0 % contre 2,2 % pour le PIB). Les plus importantes hausses annuelles moyennes viennent des secteurs de services tels que les communications (5,9 %) ou les services fournis aux entreprises (5,4 %).

Sur le plan canadien, durant cette période, la production de ce groupe de technicité progresse en moyenne de 4,2 %, en comparaison de 2,3 % pour le PIB. De 5,9 % durant la se-

conde moitié des années 80 (3,8 % pour le PIB), la progression ralentit à 5,3 % en moyenne de 1992 à 1996 (2,6 % pour le PIB). Au cours de ces douze ans, à la différence du Québec, l'augmentation moyenne la plus élevée se retrouve du côté manufacturier, soit la fabrication des produits électriques et électroniques (7,0 %) suivie, parmi les industries de services, des communications (6,1 %).

Les industries à technicité moyennement haute

La part des **industries à technicité moyennement haute** dans le PIB total recule légèrement au Québec (de 30,1 % en 1984 à 29,8 % en 1996), alors qu'elle croît au Canada (de 30,7 % à 31,1 %). Avec les industries à haute technicité, elles produisent plus de la moitié de l'ensemble des biens et services, tant au Québec qu'au Canada.

Durant ces douze années, les industries, dont la contribution au PIB total reste significative tant au Québec qu'au Canada, sont le commerce et le secteur des assurances et des affaires immobilières, même si la part de ce dernier se replie quelque peu. En outre, toutes les autres industries de ce groupe essentiellement formé d'entreprises de services voient leur part se stabiliser ou se réduire.

En regard de leur équivalent canadien, la part de ce groupe québécois de technicité et de presque toutes ses industries diminue, la seule exception étant l'industrie des loisirs, secteur de très faible importance par sa proportion dans le PIB total.

Seulement deux industries – le commerce et les loisirs – apportent au PIB du groupe une contribution plus grande en 1996 qu'en 1984. Toutefois, la part du commerce dans le PIB du groupe progresse plus lentement au Québec (2,4 points de pourcentage) qu'au Canada (4,0 points), alors que c'est l'inverse pour l'industrie des loisirs (1,2 point contre 0,6 point).

Sur cette période de plus d'une dizaine d'années, la production des industries à technicité moyennement haute s'accroît en moyenne au Québec au même rythme que le PIB (2,0 %). De 4,0 % en moyenne pendant la seconde moitié des années 80, le taux de croissance n'est cependant que de 2,3 % de 1992 à 1996. Seuls les loisirs et, à un degré moindre le commerce varient à un rythme supérieur à la moyenne, au Québec comme au Canada où le groupe connaît la même trajectoire que son pendant québécois.

Les industries à technicité moyennement faible

Du côté des **industries à technicité moyennement faible**, la proportion de leur production dans le PIB total décroît et ne parvient plus, depuis 1992, à dépasser les 7,0 % au Québec (6,6 % en 1996 contre 8,6 % en 1984) et les 6,0 % au Canada (5,1 % en 1996 contre 6,6 % en 1984).

Au Québec comme au Canada, cette décline de la proportion du groupe dans le PIB total se reflète sur toutes les industries constituantes, particulièrement sur l'industrie du papier dont la part du PIB total subit une réduction de 0,4 point de pourcentage au Québec et de 0,3 point au Canada, tout comme celle de l'industrie de l'hébergement se réduit de 0,7 point au Québec et de 0,4 point au Canada.

Par ailleurs, à l'intérieur même de ce groupe de technicité, une seule industrie montre une trajectoire nettement ascendante, du moins au Québec. En effet, la proportion de l'industrie du papier, entre 1984 et 1996, croît au moins trois fois plus vite au Québec (augmentation de 4,5 points de pourcentage) qu'au Canada (1,3 point). Par contre, du côté canadien, l'industrie la plus dynamique à ce chapitre est celle de l'hébergement et de la restauration dont la proportion augmente de 2,9 points, alors qu'elle décroît de 0,5 point au Québec. L'imprimerie et l'édition enregistre les plus fortes diminutions, de 2,7 points au Québec et de 3,1 points au Canada.

Au cours de la période de douze ans considérée, la part québécoise de la production canadienne de ce groupe de technicité glisse d'environ 2,0 points à 27,9 % en 1996. La progression la plus significative se trouve du côté de l'industrie du cuir (augmentation de 5,0 points de pourcentage) et la plus forte décroissance, du côté de l'hébergement et de la restauration (baisse de 3,0 points). Par ailleurs, dans ce groupe de technicité, les industries québécoises les plus fortes dans le contexte canadien - textile, enseignement, cuir - sont celles ayant les plus faibles parts du PIB québécois.

Malgré la croissance enregistrée de 1984 à 1989 et de 1992 à 1996, le groupe des industries québécoises à technicité moyennement faible demeure le seul dont la production décroît au Québec (- 0,4 % en moyenne) et stagne au Canada (0,1 %). Toutefois, quelques industries échappent à cette tendance baissière du groupe. Il s'agit, entre autres, des services de l'enseignement (0,9 % au Québec et 1,0 % au Canada) et de l'industrie du papier

(0,7 % et 0,5 % respectivement). Par contre, l'industrie de l'hébergement et de la restauration recule de 0,5 % au Québec mais croît de 0,7 % au Canada.

Les industries à faible technicité

Par rapport à la situation de 1984, la production des **industries à faible technicité** occupe en 1996 une part du PIB total légèrement réduite, tant au Québec (13,6 % en 1984 contre 13,0 % en 1996) qu'au Canada (11,9 % contre 10,8 %).

De la dizaine d'industries de ce groupe de technicité, seule la première transformation des métaux affiche une remontée de sa proportion entre 1984 et 1996, et ce, uniquement au Québec (1,8 % en 1984 contre 2,3 % en 1996). Toutefois, aucune ne connaît une diminution marquée de sa contribution, tant au Québec qu'au Canada.

Sous l'angle de la contribution sectorielle au groupe de technicité, une seule industrie se distingue au Québec par la nette croissance de son importance dans le groupe. En effet, la part de la première transformation des métaux avance quatre fois plus vite au Québec (hausse de 4,8 points de pourcentage) qu'au Canada (1,2 point), devançant largement celle du secteur de l'énergie (1,6 point au Québec et 1,3 point au Canada). Les reculs les plus importants sont ceux de la bonneterie et des industries des aliments et des boissons, à l'échelle tant québécoise que canadienne.

La part québécoise de la production canadienne du groupe des industries à faible technicité passe de 26,5 % à 26,3 %, après avoir atteint son plus haut niveau (27,3 %) au début des années 90. En particulier, la proportion québécoise de l'industrie canadienne de la première transformation des métaux grimpe de 6,7 points à 34,3 % en 1996 et la bonneterie, de 2,5 points à 58,8 %. Toutefois, celle de l'industrie de l'énergie demeure stable alors que celle des industries des aliments et des boissons décroît.

Durant ces douze ans, la production des industries québécoises à faible technicité progresse, mais moins rapidement (1,4 %) que la production totale des biens et services du Québec (2,0 %). La croissance moyenne du groupe, de 2,6 % de 1984 à 1989 et de 1992 à 1996, se trouve grandement réduite par les fortes diminutions annuelles observées de 1989 à 1992 inclusivement. Deux industries produisent à un rythme supérieur à la moyenne du groupe : l'industrie de la première transformation des

métaux (4,2 %) et le secteur de l'énergie (1,8 %). La seule décroissance enregistrée est celle de l'industrie de la bonneterie (- 0,9 %).

La situation se révèle fort semblable au Canada, où la production du groupe croît de

1,5 % en moyenne de 1984 à 1996 contre 2,4 % et 2,3 % pour les industries du bois et de la première transformation des métaux respectivement. Les quelques industries affectées par des baisses sont, entre autres, celles de la bonneterie et de l'habillement.

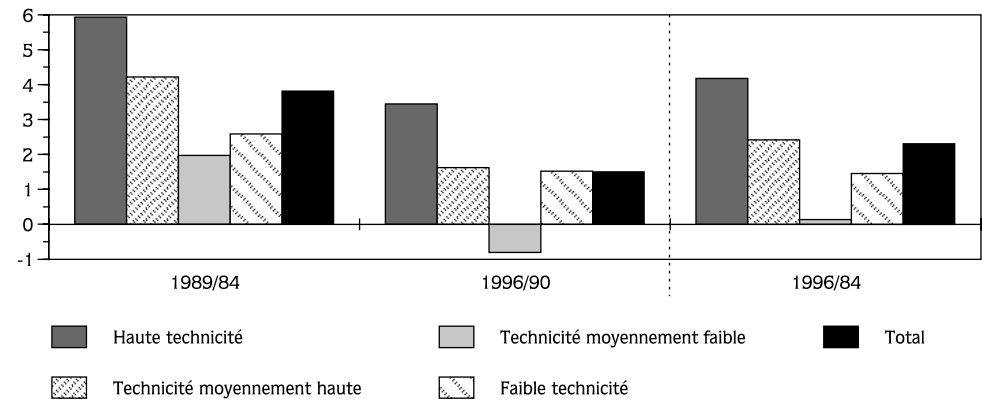
EMPLOI

L'analyse de la situation de l'emploi dans les quatre groupes de technicité, bien que différente de celle de leur produit intérieur brut en termes de proportion et de part numériques, révèle que le positionnement relatif des groupes varie fort peu entre 1984 et 1996. Ainsi - comme pour le produit intérieur brut - dans le cas de l'emploi, c'est le groupe des industries à technicité moyennement haute qui emploie la plus forte proportion de travailleurs rémuné-

rés, soit un salarié sur trois, suivi des industries à haute technicité avec un salarié sur quatre. Par contre, le groupe des industries à technicité moyennement faible, en quatrième position pour l'importance de son produit intérieur brut, se classe troisième au chapitre de l'emploi avec près d'un salarié sur cinq, devant les industries à faible technicité avec moins d'un salarié sur dix.

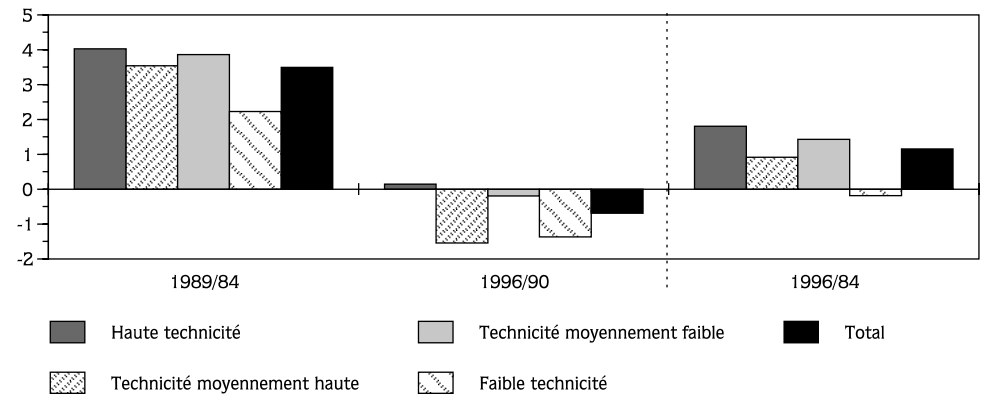
Nombre de salariés, selon le degré de technicité, Québec

Variation en %



Nombre de salariés, selon le degré de technicité, Canada

Variation en %



Les industries à haute technicité

Entre 1984 et 1996, la part de l'emploi total générée par les **industries à haute technicité** progresse moins rapidement au Québec (passant de 25,8 % en 1984 à 27,2 % en 1996) qu'au Canada (de 24,9 % à 26,9 %). Toutes les industries de services se retrouvent dans le peloton de tête, bien que deux subissent un recul. En effet, dans les communications, cette part baisse de 0,2 point de pourcentage au Québec comme au Canada, et la diminution la plus marquée du groupe se remarque dans les institutions financières au Québec (- 0,7 point de pourcentage). À l'inverse, la part s'élève dans le secteur des services médicaux, plus lentement au Québec (0,9 point) qu'au Canada (1,3 point), aussi bien que dans les services aux entreprises (1,1 point au Québec contre 1,5 point au Canada).

Évaluées selon leur part dans l'emploi du groupe à haute technicité, les industries les plus dynamiques sont le secteur des services aux entreprises (hausse de 3,2 points de pourcentage au Québec et de 4,2 points au Canada), suivi des services médicaux (hausse de 1,2 point au Québec et de 2,0 points au Canada). Les industries dont la proportion diminue le plus, dans les deux économies, sont les institutions financières et les communications.

Par ailleurs, en comparaison de 25,8 % en 1984, les industries québécoises à haute technicité n'emploient, en 1996, que 24,4 % des travailleurs rémunérés au Canada dans ce groupe de technicité. Les industries de services, situées en tête de peloton en 1984 dans le contexte canadien, perdent des places en 1996. Ainsi, deuxième en 1984 avec 27,9 % de salariés de cette industrie au Canada, le secteur québécois des services médicaux n'emploie plus que 25,9 % en 1996, relégué en troisième place et précédé de loin par les deux catégories d'industries manufacturières que sont l'industrie de fabrication des produits électriques et électroniques (sixième en 1984 avec 23,6 % mais deuxième en 1996 avec 27,9 %) et l'industrie de produits chimiques (troisième en 1984 avec 25,6 % mais première en 1996 avec 28,4 %). Le secteur des services aux entreprises, cinquième en 1984 avec 24,6 %, tombe au septième rang avec 22,4 % en 1996, pendant que les institutions financières descendent du premier au cinquième rang, avec 23,7 % en 1996 contre 28,2 % en 1984.

Les communications conservent leur quatrième place, mais avec une part réduite à 24,0 % en 1996 contre 24,8 % en 1984.

Pendant cette période de plus d'une douzaine d'années, l'emploi dans les industries québécoises de haute technicité progresse plus rapidement que l'emploi total (1,3 % contre 0,9 % en moyenne). La croissance moyenne du nombre de salariés de ce groupe, de 4,5 % durant la seconde moitié des années 80, se renverse de 1990 à 1996 (- 1,0 %), de même que l'emploi total, en hausse de 3,8 % durant la seconde mi-temps des années 80, décroît de 1,2 % de 1990 à 1996. Au Québec, toutes les industries, sauf deux, se trouvent à la hausse au cours de la période, et l'augmentation la plus marquante vient des services aux entreprises qui croissent deux fois plus vite que le groupe, tant au Québec (2,7 % contre 1,3 %) qu'au Canada (3,5 % contre 1,8 %).

De plus, au Québec comme au Canada, quelques augmentations égales ou supérieures à la moyenne sont relevées du côté des industries des produits en matière plastique, de la fabrication d'équipement de transport, des services médicaux ainsi que de la fabrication des machines. En revanche, les deux industries dont l'emploi décroît, entre 1984 et 1996 au Québec, demeurent les mines métalliques et, de façon significative, les institutions financières (- 0,5 %). Cependant, au Canada où l'emploi total s'élève en moyenne de 1,2 % (1,8 % pour le groupe), trois industries sont à la baisse : les mines métalliques (- 3,1 %), la fabrication des produits électriques et électroniques (- 1,1 %) et l'industrie chimique (- 0,2 %).

Les industries à technicité moyennement haute

La part de l'emploi total des **industries à technicité moyennement haute**, entre 1984 et 1996, décroît de 0,4 point de pourcentage au Québec (de 32,5 % à 32,1 %) et de 1,0 point au Canada (de 34,7 % à 33,7 %). La progression la plus rapide revient à l'industrie du commerce, dont la part de l'emploi total augmente de 0,6 point de pourcentage au Québec et de 0,5 point au Canada, alors que le décroissement le plus important frappe l'industrie des transports, dont la part de l'emploi total recule de 0,9 point de pourcentage au Québec et au Canada.

Par rapport au groupe de technicité, l'industrie du commerce est celle dont la part de l'emploi augmente le plus rapidement (2,5 points au Québec et 3,0 points au Canada). Par contre, la décroissance la plus importante est relevée du côté du secteur des transports (- 2,4 points au Québec et - 2,2 points au Canada), suivi des bâtiments et travaux publics et des combustibles minéraux.

La proportion des travailleurs canadiens employés par les industries québécoises à technicité moyennement haute recule légèrement entre 1984 et 1996, passant de 23,4 % à 23,0 %. Comme c'est également le cas dans les industries à haute technicité, l'emploi dans le secteur manufacturier progresse plus rapidement que dans celui des services. Ainsi, de 19,0 % en 1984, la part des industries manufacturières diverses passe à 31,4 % en 1996, montant du septième rang en 1984 au premier rang en 1996, alors que la part des transports se réduit, de 25,5 % à 25,1 %. L'industrie du commerce, deuxième dans le contexte canadien en 1984, descend en quatrième place en 1996, avec 24,0 % contre 24,7 % en 1984.

Durant ces douze ans, l'emploi dans ce groupe croît moins vite que l'emploi total (0,8 % contre 0,9 %). La croissance moyenne du nombre de travailleurs rémunérés de ce groupe, de 3,9 % de 1984 à 1989, devient négative de 1990 à 1996 (- 1,9 %). Avec les agences d'assurances et d'affaires immobilières, le secteur du commerce est la seule autre industrie à suivre la trajectoire du groupe, augmentant au Québec de 1,1 % en moyenne de 1984 à 1996, dont 3,8 % de 1984 à 1989 et une baisse de 1,6 % de 1990 à 1996. La diminution la plus significative est relevée dans le secteur des transports, suivi des services miniers.

Au Canada, à l'instar du Québec, l'emploi dans ce groupe à technicité moyennement haute progresse moins que l'emploi total (0,9 % contre 1,2 %). La croissance moyenne de l'emploi du groupe, positive de 1984 à 1989 (3,5 %), se révèle négative de 1990 à 1996 (- 1,6 %). Toutes les industries, sauf celle des divertissements, sont à la baisse de 1990 à 1996. Toutefois, pour la période de 1984 à 1996, les seules industries touchées restent les transports et les industries manufacturières diverses. Par contre, on observe des hausses supé-

rieures à la moyenne, notamment dans le commerce et les divertissements.

Les industries à technicité moyennement faible

Dans le cas des **industries à technicité moyennement faible**, leur poids est plus significatif en matière d'emploi que de production intérieure brute. Entre 1984 et 1996, par rapport à l'emploi total, leur importance relative varie fort peu au Québec (de 19,1 % à 18,9 %), mais croît de 0,6 point de pourcentage au Canada (de 18,4 % à 19,0 %). Les seules hausses de proportion dans ce groupe viennent de la branche des services, à savoir l'hébergement et la restauration (0,8 point de pourcentage au Québec et au Canada) et l'enseignement (0,3 point au Québec et 0,6 point au Canada).

Les seules contributions positives au total de l'emploi de ce groupe de technicité restent celle de l'enseignement dont la part dans le groupe augmente de 3,0 points de pourcentage au Québec et de 1,8 point au Canada, de même que celle de l'hébergement et de la restauration avance de 4,6 points au Québec et de 3,1 points au Canada. La plus importante décroissance de proportion se retrouve du côté de l'industrie du papier (- 3,0 points et - 1,9 point respectivement).

Selon que leur contribution est analysée par rapport à leur groupe de technicité ou par rapport à leur pendant canadien, l'ordre d'importance des industries diffère grandement. En effet, l'industrie du cuir, septième dans son groupe au Québec, occupe la première position dans le cadre canadien, avec 49,2 % de l'emploi en 1996 contre 32,6 % en 1984. Une autre industrie québécoise du secteur manufacturier, le textile – cinquième dans son groupe – se trouve deuxième dans le cadre canadien avec 41,9 % de l'emploi en 1996 contre 38,6 % en 1984. De même, l'industrie québécoise du papier – quatrième de son groupe – gagne un rang au niveau canadien, en dépit de sa baisse de proportion, de 37,2 % à 32,9 % en 1996. Quant à l'enseignement, premier de son groupe, il se situe au sixième rang dans le contexte canadien en 1996, avec 24,2 % contre 26,0 % en 1984, suivi du secteur de l'hébergement et de la restauration qui emploie 21,5 % des travailleurs rémunérés dans ce groupe au Canada contre 21,9 % en 1984. La catégorie de l'imprimerie et de

l'édition, troisième de son groupe, perd un rang avec 26,4 % contre 31,3 % en 1984.

Durant cette période, au Québec comme au Canada, le nombre de salariés dans les industries à technicité moyennement faible croît à un rythme légèrement inférieur à celui de l'emploi total (0,8 % contre 0,9 %). La croissance moyenne de l'emploi dans ce groupe, positive de 1984 à 1989, se renverse de 1990 à 1996. Les baisses moyennes enregistrées dans ce groupe durant ces douze ans touchent surtout les industries manufacturières, en l'occurrence le papier, l'imprimerie et le cuir. Par contre, aucune industrie n'est épargnée durant les années 1990 à 1996, mises à part les industries du textile et des services de l'enseignement. En outre, même si l'enseignement se révèle, de 1984 à 1996, l'industrie la moins affectée du groupe, l'industrie de l'hébergement et de la restauration reste la seule à enregistrer une croissance supérieure à la moyenne du groupe, tant de 1984 à 1989 que de 1984 à 1996.

Les industries à faible technicité

La proportion d'emploi des industries à faible technicité dans l'emploi total se réduit de 0,4 point de pourcentage au Québec (de 10,2 % en 1984 à 9,8 % en 1996) et de 1,5 point au Canada (de 9,9 % à 8,4 %). Aucune industrie de ce groupe, du moins au Québec, ne se distingue par une quelconque amélioration ou détérioration de sa part d'emploi total, tandis que du côté canadien, le secteur des aliments et des boissons, premier de son groupe de technicité, voit sa proportion diminuer de 0,4 point de pourcentage.

En considérant la proportion de chaque industrie dans son groupe de technicité entre 1984 et 1996, seule l'industrie du bois se différencie nettement par l'augmentation de sa contribution, quoique moins au Québec (où elle augmente de 2,5 points de pourcentage) qu'au Canada (hausse de 2,9 points). À un moindre degré, on ajoutera le secteur de l'énergie (1,1 point au Québec et 1,6 point au Canada) ou la fabrication de produits métalliques (1,1 point et 1,4 point respectivement).

Au chapitre de l'importance des industries québécoises dans le cadre canadien, le groupe québécois des industries de faible technicité compte pour 28,1 % de l'emploi en 1996 contre 25,8 % en 1984. Le secteur de la bonneterie et de l'habillement conserve la première place avec 59,5 % de l'emploi au Canada en 1996 (son plus haut niveau des douze années) contre 46,7 % en 1984, de même que l'industrie du meuble demeure au deuxième rang, même si sa part se trouve réduite de 3,2 points de pourcentage à 32,6 % en 1996. Par contre, l'industrie de la première transformation des métaux, huitième en 1984, gagne sept points et la troisième place en 1996 avec 28,0 % de l'emploi canadien.

Au cours de ces douze années, l'emploi dans les industries à faible technicité croît à un rythme bien inférieur à l'emploi total (0,5 % contre 0,9 %). Des quatre groupes de technicité, c'est le seul dont la hausse moyenne de 1984 à 1989 (2,9 %) reste en-dessous de celle de l'emploi total (3,8 %) durant la même période. Seules les industries du meuble et d'exploitation forestière voient leur nombre de salariés décroître en moyenne durant ces douze années. En revanche, entre 1990 et 1996 où le groupe et presque toutes ses composantes sont à la baisse, l'industrie du bois est la seule au Québec et au Canada à croître nettement au-dessus de la moyenne.

Au Canada, contrairement au Québec, l'emploi dans ce groupe de technicité décroît légèrement durant la période (- 0,2 %), à l'inverse de l'emploi total qui s'accroît de 1,2 %. C'est le seul des quatre groupes de technicité à enregistrer une décre de 1984 à 1996. En fait, l'emploi dans ce groupe augmente en moyenne moins vite que l'emploi total de 1984 à 1989 (2,2 % contre 3,5 %) mais décroît plus rapidement de 1990 à 1996 (- 1,4 % contre - 0,7 %). Avec l'industrie du bois qui, comme au Québec, augmente sensiblement, indépendamment de la période, les industries de l'énergie et de la fabrication de produits en métal demeurent les seules au Canada à connaître des hausses moyennes de leur emploi durant la période, à l'opposé de ce groupe de technicité et de la majorité de ses industries constituantes.

Emploi et produit intérieur brut au coût des facteurs aux prix de 1986, selon le degré de technicité et les principales industries, Québec et Canada

Industrie	Part relative dans l'ensemble de l'économie (%)							
	Québec				Canada			
	1984	1989	1992	1996	1984	1989	1992	1996
PIB								
Haute technicité	17,17	19,56	19,78	22,11	17,92	19,82	20,05	22,28
Fabrication d'équipement de transport	1,81	2,42	1,90	2,41	2,61	2,82	2,47	2,94
Communications	3,14	3,54	4,19	4,93	2,85	3,33	3,87	4,43
Services aux entreprises	3,63	4,64	4,75	5,39	3,49	4,42	4,44	4,82
Technicité moyennement haute	30,11	30,49	29,65	29,83	30,72	31,32	30,64	31,13
Commerce	11,87	12,64	12,16	12,48	10,83	11,83	11,58	12,20
Agences d'assurances et affaires immobilières	10,63	10,67	10,61	10,13	10,90	11,09	10,85	10,29
Transports	4,01	3,71	3,53	3,59	4,47	4,32	4,19	4,28
Technicité moyennement faible	8,62	7,47	6,95	6,55	6,61	6,05	5,39	5,11
Industrie du papier et activités annexes	2,79	2,26	2,30	2,39	1,74	1,53	1,45	1,41
Hébergement et restauration	2,61	2,46	2,10	1,93	2,64	2,50	2,23	2,19
Imprimerie, édition et activités annexes	1,51	1,29	1,23	0,96	1,21	1,16	0,97	0,78
Faible technicité	13,61	13,24	12,79	12,99	11,90	11,20	10,64	10,76
Énergie électrique, gaz et eau	4,05	3,81	3,81	3,96	3,29	3,12	3,14	3,12
Métaux de première transformation	1,76	1,94	1,99	2,26	1,43	1,37	1,34	1,44
Industries des aliments et des boissons	2,87	2,57	2,70	2,46	2,72	2,32	2,44	2,36
Emploi								
Haute technicité	25,77	26,68	27,29	27,20	24,93	25,57	26,10	26,91
Services médicaux	10,86	10,51	11,80	11,79	9,71	9,88	11,08	11,00
Institutions financières	4,15	4,54	4,17	3,54	3,67	3,79	3,90	3,60
Services aux entreprises	4,70	5,63	5,44	5,81	4,76	5,28	5,13	6,27
Technicité moyennement haute	32,51	32,76	30,89	32,11	34,69	34,77	33,90	33,72
Commerce	18,09	18,09	17,34	18,65	18,28	18,20	18,52	18,77
Bâtiments et travaux publics	4,22	5,45	3,62	3,66	4,47	5,43	4,39	4,18
Transports	4,97	4,24	4,30	4,14	4,86	4,26	4,23	3,99
Technicité moyennement faible	19,06	19,29	20,07	18,85	18,36	18,68	19,10	18,96
Enseignement et services annexes	8,31	7,47	8,79	8,58	7,97	7,70	8,82	8,57
Hébergement et restauration	5,73	7,21	7,26	6,54	6,54	7,34	7,05	7,34
Imprimerie, édition et activités annexes	1,73	1,75	1,38	1,41	1,38	1,45	1,33	1,28
Faible technicité	10,03	9,68	8,94	9,76	9,85	9,25	8,29	8,38
Énergie électrique, gaz et eau	1,12	1,09	1,32	1,19	1,18	1,11	1,30	1,14
Fabrication de produits en métal	1,31	1,36	1,23	1,36	1,51	1,60	1,34	1,41
Bonnerie et industrie de l'habillement	2,11	2,08	1,58	1,92	1,13	1,03	0,73	0,78
Industries des aliments et des boissons	1,99	1,82	1,91	1,92	2,25	2,08	2,00	1,94

Sources : Statistique Canada.
Bureau de la statistique du Québec.